



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écologie, énergie, développement durable et mer : services extérieurs

Question écrite n° 72235

Texte de la question

M. Jacques Desallangre appelle l'attention de M. le ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire sur le mouvement de protestation au sein de l'ONCFS de l'ONEMA et des parcs nationaux en raison des différences de traitement qui demeurent avec d'autres corps de fonctionnaires exécutant les mêmes missions. Ces deux offices regroupent approximativement 3 000 agents qui oeuvrent à la préservation de notre milieu naturel et de la biodiversité. La réforme générale des politiques publiques envisage la fusion au niveau départemental des services de ces deux offices et inquiète vivement et légitimement ces personnels. Il lui demande s'il envisage de mettre en oeuvre la réforme générale des politiques publiques et sous quelles conditions permettant d'assurer l'égalité de traitement entre les agents de ces offices et les fonctionnaires de même catégorie.

Texte de la réponse

Les organisations syndicales représentatives des agents techniques de l'environnement et des techniciens de l'environnement ont été reçues à deux reprises, les 4 et 16 février 2010, par la direction des ressources humaines (DRH) et la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), en présence des établissements publics concernés. L'administration a apporté des réponses précises aux revendications des personnels avec, sur certains points, des avancées significatives, notamment en matière de revalorisation indemnitaire des agents concernés. Un groupe de travail, dont la première réunion s'est tenue le 19 mars 2010, composé de représentants de la DGALN, de la DRH, des établissements publics et des organisations syndicales, examinera toutes les pistes proposées dans les domaines des métiers, des compétences et de la carrière des agents techniques de l'environnement et des techniciens de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72235

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Espace rural et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2010, page 1878

Réponse publiée le : 18 mai 2010, page 5531